

La Tuberculose

La province de Québec fait des démarches pour fonder une ligue antituberculeuse. Un comité a été formé pour aviser aux moyens d'orienter les efforts les plus rapides et les plus pratiques.

C'est une nouvelle qui réjouira tout le monde, car cette terrible maladie prend des proportions alarmantes dans la province de Québec, ainsi que par tout le Canada.

Dans cette province la tuberculose fait de nombreuses victimes. Dans cette paroisse même nous avons eu enregistrier pas moins de quinze décès, dans le cours des deux dernières années, de la tuberculose et il y a, à présent, neuf personnes à notre connaissance, atteintes de ce terrible fléau, et malgré cela rien ne se fait pour empêcher la propagation de cette terrible maladie.

Selon les avis des médecins, il y a au delà de vingt cas dans une paroisse, voilà dans deux paroisses assez de personnes atteintes de tuberculose pour contaminer toute la province, et rien ne se fait pour empêcher le résultat néfaste.

C'est du devoir des médecins de prendre l'initiative pour faire adopter quelques règlements rigoureux, ou méthode d'isolement, des tuberculeux du reste des membres d'une même famille, afin d'empêcher la maladie de se répandre partout.

Allons, messieurs les médecins, un effort de votre part et vous serez secondés par les curés et par tout le monde.

A mes Compatriotes, les Acadiens

Chers Compatriotes,

Depuis trois mois que nous sommes de retour du sixième Congrès Acadien, j'attends, avec impatience, la réalisation des plans formés lors de cette réunion plénière des nôtres. Voyons ce qu'il y a d'accompli jusqu'à présent...

Je veux parler des résolutions adoptées à l'unanimité en plein congrès; résolutions qui furent accueillies avec enthousiasme et avec des applaudissements réitérés.

Ces résolutions sont: "La demande d'un Evêque Acadien."

Pour ce qui se rapporte à cette résolution, laissons l'affaire entre les mains de ceux qui se dévouent pour nous, sachant bien qu'à l'heure et à temps, nous aurons notre Evêque Acadien.

"Un membre Français dans le bureau des examinateurs des médecins pour la province du Nouveau Brunswick."

Est-ce qu'il a eu des démarches à cet égard? Si des démarches ont été faites le peuple acadien a droit de connaître le résultat. Nos journaux acadiens sont là pour annoncer aucun heureux résultat; nos journaux acadiens sont encore là pour faire prévaloir nos droits, plus publiquement et plus énergiquement.

"Une commission d'état pour la collection des documents historiques concernant l'Acadie."

L'hon. Sénateur Poirier, vaillant défenseur de nos droits, s'occupe de l'affaire, et avant longtemps nous aurons la douce satisfaction de posséder les copies authentiques des documents historiques concernant l'Acadie, qui jusqu'à présent, nous ont été refusées.

"Le seigneurement de français plus large dans nos écoles."

Est-ce qu'il a eu quelque chose de fait à l'égard? A part les résolutions adoptées au congrès pédagogique, à Mont Carmel, le premier septembre, nous ignorons s'il y a eu aucun effort fait pour remédier à l'injustice qui se pratique, dans certains centres, contre les enfants acadiens. Pourtant c'est un sujet qui doit intéresser tout Acadien.

Le français est un peu négligé dans nos écoles. Je veux parler des écoles du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle-France et de cette province. Le français est négligé, mais la faute est due en grande partie aux parents, qui ne s'occupent guère si leur langue est parlée dans leur propre famille, sur les rues et dans les écoles. C'est une honte pour ceux qui agissent de la sorte.

Si des parents sont si négligents envers leurs enfants, comment peuvent-ils que les instituteurs s'occupent de l'enseignement du français, quand, souvent, ils entendent dans les logis des élèves qu'ils ont sous leur soin et là ils entendent des conversations, entre pères et mères, frères et sœurs, en anglais? Et: quel

anglais!!! C'est bien triste, mais c'est malheureusement trop la vérité. Souvent les maîtres et les professeurs de nos maisons d'éducation prennent avantage de l'indifférence des parents, pour omettre presque complètement l'instruction française dans leurs classes.

Le résultat est funeste aux élèves acadiens.

Des cas sont assez communs, que les pères et mères, ne sachant pas trop bien l'anglais, ne parlent jamais le français chez eux, et leurs pauvres enfants sont élevés dans l'ignorance de la langue française. Nous en avons des centaines de cas dans l'Acadie, et cela nous brise le cœur, d'entendre ces pauvres enfants, avec de beaux noms acadiens, ne parler que du John Bull et cela que bien imparfaitement.

Les parents qui agissent de la sorte, ne sont pas patriotes. Encore, si ce malheur existait que parmi la classe ouvrière ou pas instruite, mais c'est le cas contraire.

Pour le présent, je n'en dis pas d'avantage, car je crois que tous ceux qui sont intéressés à la race acadienne, à l'avancement de notre belle langue, se feront un devoir de voir à ce que le français soit proprement enseigné dans nos maisons d'éducation.

"Enrôlement de tous les Acadiens dans les Sociétés Acadiennes."

Cette résolution se réalise aussi rapidement que les moyens le permettent aux gens. La Société Acadienne de Secours Mutuel de l'Île du Prince Édouard constate, avec plaisir, la réalisation de cette résolution et je ne doute pas que la Société Mutuelle L'Assomption a aussi à se féliciter des nouveaux sociétaires qui s'enrôlent sous sa bannière.

"Réformes à l'école normale du Nouveau Brunswick, telles que demandées en 1904, à Moncton."

Agit-on sur cette résolution? Les députés et les hommes publics de la province du Nouveau Brunswick sont à l'oeuvre, j'espère, et assurément, avant longtemps, les Acadiens auront le bonheur de voir ces réformes, tant désirées se réaliser.

"L'Encouragement de nos journaux acadiens."

Cette résolution se réalise certainement. L'IMPARTIAL a pris un élan de prospérité depuis le 6ième Congrès, et j'en suis reconnaissant à nos braves Acadiens, qui veulent, à tout prix, soutenir leurs journaux français, les plus grands défenseurs de leurs droits, l'avant garde et le bouclier de la cause sacrée des Acadiens.

J'espère que mes confrères du *Moniteur Acadien* et de *l'Evangeliste*, peuvent se féliciter, eux aussi, d'un élan de prospérité depuis que

nous sommes revenus de St. Basil, où cinq mille Acadiens proclamaient, bien haut que nos journaux acadiens, devaient être patronnés, plus noblement que par le passé.

Cependant la résolution suivante, adoptée à l'unanimité, n'a pas été suivie par les intéressés. Pourquoi? Je l'ignore.

"Que chaque Société Acadienne de Secours Mutuel, c-à-d la Société L'Assomption Mutuelle et l'Association de Secours Mutuel de l'Île du Prince Édouard, s'abonnent aux journaux acadiens pour les bureaux de leur conseil... Adopté

Soyons patriotes. Acadiens de cœur et d'action; non seulement les jours de nos grandes conventions, mais en tout temps et partout.

Le succès des résolutions adoptées dans ces grandes réunions plénières des Acadiens, dépend de notre sincérité et de notre bonne volonté.

Le septième Congrès des Acadiens aura lieu à Tignish, Île du Prince Édouard. Déjà les insulaires s'en réjouissent; sont prêts à faire des grands sacrifices pour son succès, mais n'allons pas oublier nos résolutions faites à St. Basil et arriver à Tignish sans être capable de montrer, que nous avons fait tous nos efforts, du moins, pour l'avancement de notre race, la réalisation de nos projets tant désirés.

Veuillez me croire, chers compatriotes, Votre serviteur tout-dévoilé, François Joseph Buote, Président Général de l'Assomption, Tignish, Île du Prince Édouard, ce 30 novembre, 1908.

Notes Locales et Provinciales

L'hon. B. Gallant était à Tignish vendredi dernier.

Nous avons eu une agréable visite de M. Aurèle Arsenault du Simon Road, jeudi dernier.

M. Sylvestre Gallant d'Alberston, était à Tignish samedi. Dans l'avant midi il nous faisait une très agréable visite.

M. Benoit Richard, préfet de l'Association de Secours Mutuel de l'Île du Prince Édouard nous faisait une très agréable visite jeudi.

M. Frank McCarthy de Sea Cow Pond, qui était allé au Nord Ouest, il y a quelques mois passés, est revenu à Tignish, la semaine dernière. M. Fred Perry, fils de M. L. S. Perry de ce village, est aussi de retour du Ouest.

Revde. Mère Ste. Catherine du Couvent de Charlottetown, était à Tignish samedi et dimanche.

M. Eli Arsenault d'Urbainville a dix entrées des produits de sa ferme, à l'exposition d'Amherst, N. E., qui a lieu dans ce mois. M. Arsenault est un des cultivateurs de l'aise de cette province. Il se dévoue à l'agriculture et réussit à merveille. Nos lecteurs se rappellent, sans doute du beau résultat que M. Arsenault a eu à l'exposition d'Égmont Bay, Summerside et ailleurs pour l'exhiber des produits de sa ferme. Nous ne doutons pas qu'il sera aussi heureux à l'exposition d'Amherst. M. Arsenault mérite les félicitations de tous pour son esprit d'entreprise.

Nos remerciements à M. J. O. Arsenault, gérant de la "Mutual Life of Canada" pour l'envoi d'un beau calendrier pour l'année 1909.

Nous venons de recevoir une lettre de notre estimable compatriote, M. Nazaire Poirier, qui est maintenant au collège de la Propagande, Rome, où il est entré le 2 novembre. Il se trouve bien et nous dit que ses études ont commencées il y a quelques jours.

Offrons des supplications au Très Haut pour le succès de M. Poirier dans la noble vocation qu'il a embrassée.

Un gros fricot à la pirovonne suivi de crampes et un mal de... horrible, a été la récompense d'un certain monsieur, non loin d'ici, quelques jours après les élections.

Il paraît que le fricot avait été préparé pour célébrer la victoire d'un certain, mais comme celui là a été

défait, et que le fricot devait se manger, des crampes et des contortions ont été le résultat. Morale: Ne comptez jamais l'oeuf avant qu'il soit pondu.

Les parents anglais dans nos districts d'écoles, commencent à insister que leurs enfants apprennent le français. Cela démontre du progrès de leur part. Ils constatent qu'il faut apprendre le français pour être reconnu instruit. Nous avons droit de nous féliciter de cet état de chose.

Les paquets laissés dans nos maisons des électeurs, dans certains cantons de ce district, la veille des élections provinciales, ont été plutôt au détriment du candidat qui les avait envoyés, qu'à son profit; car ce pauvre candidat, après avoir dépensé les 800 dollars qu'il avait en banque et après avoir emprunté 200 dollars de plus, se trouve avec mille dollars de moins qu'avant les élections et a été battu par son adversaire, qui n'avait pas un dollar, par une grosse majorité.

Quand un individu se laisse blâmer par des certains habileurs politiques, comme nous en possédons dans ce district, nous en avons pitié. Voilà ce qui est arrivé à ce pauvre candidat défait. Parcequ'il avait 800 en banque les habileurs politiques le flattaient, le cajolaient, l'ont ébloui par leurs caresses, mais aujourd'hui que ce pauvre candidat est battu, défait, confus, et pleure la perte de 1000 dollars, les habileurs politiques ne daignent pas même lui donner leur sympathie.

La leçon est rude, mais sera profitable, du moins, pour ceux qui aspirent aux honneurs politiques, sans posséder les qualifications.

Le Berceau

Est né, le 29 novembre, à Mme. Pierre U. Gaudet, un fils, baptisé sous le nom de Jean Édouard. Parrain et marraine: M. Ernest Gaudet et Mme. Eugène Richard.

Necrologie

Est décédé à Ste. Marie, paroisse de Ste. Anne, Hope River, I. P. E., le 20 novembre, M. Jean Gallant, après une longue maladie de dix mois, soufferte avec patience et résignation à la sainte volonté de Dieu et muni de tous les secours que l'église, notre bonne mère, accorde à ses enfants à l'heure de la mort.

Le regretté défunt était âgé de 35 ans et 5 mois. Il était le fils du défunt Amand Gallant et de Tarzille Pineau.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La société des Artisans de Rustico, dont il était sociétaire, sont venus en grand nombre rendre un dernier hommage à leur frère défunt.

Il laisse pour le pleurer, une mère, deux frères et deux sœurs, dont l'une est religieuse de la congrégation du Sacré Cœur de Jésus à Halifax.

Il appartenait à la Ligue du Sacré Cœur, à la Société de la Sainte Famille et à l'Union St. Joseph. Que son âme repose en paix dans le Seigneur. L'IMPARTIAL offre ses plus vives condoléances.

Est décédée, à Rogersville, N. B., le 15 de novembre, Anastasie Gautreau, épouse bien aimée de M. Amand Chiasson, à l'âge de 40 ans.

Elle laisse pour le pleurer, un époux, un fils et deux filles. La défunte a eu le bonheur de recevoir tous les secours de la Sainte Eglise Catholique, avant sa mort.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient; MM. Placide Bourque, Patrice Chiasson, Arcène Chiasson, Jean Roch Chiasson, Jude Finigan et Ephrem Arsenault.

Elle appartenait à la société du Rosaire et de la société de la bonne mort.

Que son âme repose en paix dans le Seigneur.

J. A. Johnston, M. D., G. M.

Mé Chirugien TIGNISH, ÎLE DU P. E.

If You Want to Make Money - Read This and Act Now

Lake Copper Mining Co., Limited

A SAFE CONSERVATIVE, COMMERCIAL INVESTMENT. Endorsed by the most Eminent Canadian Geologists.

THE WHOLE STORY IN A FEW WORDS

LOCATION—Polson's Lake, Antigonish County, Nova Scotia.
AREA—About 6,400 Acres—Ten Square Miles.
MINE—Lake Vein—Traced a mile—1 to 11 ft. in thickness—Average 5 1/2 feet.
DEVELOPMENT—554 feet—Main Shaft down 103 feet.
OUTPUT—Estimate—100 tons per day within one year, 200 tons per day within two years.
ORE—Copper with Gold and Silver Values.
VALUE—Estimate at present prices for Copper, \$8 70 to \$40.00 per ton. Average, \$9.42.
PROFIT—Estimate at present prices for Copper, \$4.87 per ton.
STOCK—Par Value, \$1.00 per Share—2,500,00 Fully Paid and Non-Assessable Shares in the Treasury.

FIRST, ALLOTMENT AT

Five Cents

PER SHARE

No bonds, no preferred stock, no personal liability.
ALL COMMON STOCK
A Magnificent Opportunity for Big Speculative Profits with Perfect Safety of Investment
NO ORDER FOR LESS THAN 100 SHARES ACCEPTED

Fill in accompanying form at once and secure a block of this valuable stock while it can be bought for FIVE CENTS PER SHARE. The price may be advanced at any moment. For fuller particulars address ALEX C. BAILLIE Fiscal Agent Port Hastings, Cape Breton or Box 660, New Glasgow, Nova Scotia

ALEX G. BILLIE, Esq Date.....1908.
Port Hastings, Cape Breton; or Box 660, New Glasgow N. S.
Dear Sir:—I hereby subscribe for.....Shares of the Capital Stock of the LAKE COPPER MINING Co. LTD., and enclose.....for the sum of..... Dollars in full payment for the same
Issue Certificate to.....
Name.....
Address.....

100 Shares, \$5.00—300 Shares, \$15.00—500 Shares, \$25.00—1000 Shares, \$50.00
ORDERS CAN BE LEFT WITH OR MAILED TO F. J. BUOTE, BOX 102, TIGNISH, P. E. I.

Belle Fete de Famille

Mercredi soir dernier, M. et Mme. Théopile Bernard de l'Etang des Clous, célébraient leur 58ième anniversaire de leur mariage, par une belle fête de famille, à laquelle assistaient un grand nombre d'amis, qui s'étaient joints aux enfants de M. et Mme. Bernard pour célébrer l'heureux événement.

Un goûter abondant et délicat avait été préparé pour la circonstance. Quand tous les convives eurent été placés, un petit fils du vénérable couple leur présenta une adresse, remplie de sentiments d'amour et de respect.

Vient ensuite les récréations honnêtes permises dans toutes les maisons chrétiennes, A une heure avancée de la soirée les convives se dispersèrent, contents d'avoir assisté à une si agréable fête.

Plusieurs beaux cadeaux furent présentés à M. et Mme. Bernard. Ad Multos Annos.

DR. WOOD'S NORWAY PINE SYRUP

Is a Remedy Without An Equal For COUGHS, COLDS, And All Affections Of The THROAT and LUNGS.

Coughs and Colds do not call for a minute recital of symptoms as they are known to everyone, but their dangers are not understood so well. All the most serious affections of the throat, the lungs and the bronchial tubes, are, in the beginning, but coughs and colds.

Too much stress cannot be laid upon the admission to all persons affected by the insidious earlier stages of throat and lung disease, as failure to take hold at once will cause many years of suffering, and in the end that terrible scourge of "Consumption."

Dr. Wood's Norway Pine Syrup is not Sold as a Cure for Consumption but for affections tributary to, and that result in, that disease. It combines all the lung healing virtues of the Norway pine tree with other absorbent, expectorant and soothing medicines of recognized worth, and is absolutely harmless, prompt and safe.

So great has been the success of this wonderful remedy, it is only natural that numerous persons have tried to imitate it. Don't be humbugged into taking anything but "Dr. Wood's." Put up in a yellow wrapper; three pine trees the trade mark; price 25 cents.

P. C. Murphy, M. D., Médecin—Chirurgien TIGNISH, ÎLE DU P. E.

Tenders

HOSPITAL FOR THE INSANE AND PROVINCIAL INFIRMARY, QUEEN'S, KING'S & PRINCE COUNTY PRISONS.

Department of Public Works, Charlottetown, Nov. 24th, 1908. Sealed Tenders will be received at this office until noon on Monday, Dec. 14th, 1908.

from any person or persons willing to contract to supply The Hospital for the Insane & Provincial Infirmary, Falconwood, for the nine months ending September 30th, 1909, with supplies as per list to be seen at the Department of Public Works.

Also to supply Queen's, King's and Prince County Prisons for the same period and the same conditions with the following articles viz:—Hard and soft bread, molasses, oatmeal, kerosene oil and fresh beef.

All articles are required to be of the best quality. Tenders must express the price per barrel, pound and gallon and to be accompanied by the names of two responsible persons willing to become bound for the faithful performance of the contract.

The Trustees and the Department do not necessarily bind themselves to accept the lowest or any tender.

Tenders must express on the cover, "Jail Supply Tender," and Hospital for the Insane & Provincial Infirmary Supply Tender."

L. B. McMILLAN, Secretary Public Works. November 26, 1908.—

CATHOLIQUES ANGLAIS

Londres, 26. Par 233 voix contre 48, la chambre des communes a voté en première lecture le projet de loi de M. William Redmond contre les distinctions existant actuellement envers les catholiques, notamment la défense de processions dans les rues et la clause antithologique contenue dans le serment que fait le roi à son accession au trône.

Bibliographie

Nous accusons réception de l'ALMANACH ROLLAND 1909, 43ième édition, dans lequel sont réunis les Almanachs Agricole et des Familles.

Cette édition, avec nouvelle couverture d'après le dessin de notre jeune artiste, Monsieur Henri Hébert, contient, outre le calendrier ordinaire des Almanachs, des éphémérides, la liste des membres élus aux dernières élections locales et fédérales, avec la majorité, des matières et récits très intéressants tels que "Une Missive Inattendue" par A. D. DeCelles; "Un Enlèvement au 17ième Siècle" par R. Girard et "Ma Dernière Menterie" par J. J. Grignon, etc.

Cet Almanach est en vente chez tous les libraires à 10 ct l'exemplaire ou 15 ct franco par la malle.

'OVONOL' POUR LES ENFANTS

Rétablit le petit ROMBO MALO épuisé par la coqueluche et un mal d'oreilles.



ROMEO MALO, 163 rue Panet, Montréal.

"Il y a deux ans, mon petit garçon, Roméo, a eu la coqueluche qui a duré plusieurs mois et l'a beaucoup affaibli. Cet hiver encore il a été bien malade de douleurs dans la tête, d'une maladie d'oreilles qui a nécessité une opération. La souffrance, le manque de sommeil et la perte d'appétit l'ont rendu plus faible encore. Je lui ai donné de l'OVONOL que je considère maintenant comme un remède magique. Il n'en a pris qu'une bouteille et le voilà très bien. Jouis roses, bon appétit, sommeil paisible avec une augmentation de poids, voilà ce que je remarque chez lui depuis l'emploi de l'OVONOL."

Mme FRANCIS MALO, 163 rue Panet, Montréal.

Vous pouvez vous procurer l'OVONOL chez tous les marchands de remèdes. Prix, \$1.00 la bouteille. Pour toute autre information, s'adresser à la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.